



Réforme STI2D



Une exigence : un moratoire !

La réforme Chatel des STI2D-STL-STD2A est rejetée par la profession,
elle a reçu deux fois un avis négatif au CSE :

- **Abandon** des démarches pédagogiques qui ont fait le succès de ces séries, partant du travail pratique autour d'un système technique pour acquérir de compétences complexes, générales et technologiques.
- **Abandon** des conditions de travail spécifiques des élèves, nécessaires à leur réussite : TP et atelier en petits groupes, temps long au lycée encadré par des enseignants spécialistes (une forme d'enseignement personnalisé !), temps réduit à la maison.
- **Création** d'un enseignement transversal, regroupement indigeste de contenus disparates.
- **Négation** des compétences des enseignants, de STI et STL en particulier.
- **Disparition** de la physique appliquée, emblématique de ces orientations.

Sa mise en œuvre à la rentrée 2011 s'effectuerait dans des conditions inacceptables,
tant pour les élèves que pour les enseignants :

- **Programmes définitifs** encore inconnus à ce jour,
- **Formation des enseignants** disparate selon académies et dans tous les cas insuffisante au vu de la redéfinition complète du métier,
- **Salles et matériels** qui ne seront pas prêts à la rentrée, avec ici encore des variations considérables selon les régions,
- **Suppressions de postes** prévisibles, sans aucune règle nationale, sans peut-être de règles académiques... probablement à la tête du client.

Une seule solution : un moratoire,

pour prendre le temps de réfléchir et mettre en place dans des conditions convenables
une autre réforme, ambitieuse pour les élèves, les personnels et l'industrie en France.

LE 10 FEVRIER : GREVE ET MANIFESTATIONS

POUR UNE AUTRE POLITIQUE EDUCATIVE, POUR CONFORTER LA « VOIE TECHNOLOGIQUE »

Un seul moyen pour obtenir ce moratoire :
nous mobiliser, d'abord en affichant notre détermination le 10 Février prochain.
Tous en blouse derrière les banderoles du SNES, pour la défense de la voie technologique.